

Paris, 9 avril 2010

Monsieur Bertrand GAUTIER  
Directeur des Personnels  
de l'Adaptation et de l'Environnement  
Professionnel  
Teledoc 271  
Bâtiment Colbert  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

**Objet : Médecin de prévention**

Monsieur le Directeur,

Je me permets d'intervenir au sujet de la situation particulière des agents de la Corse du Sud au regard de l'absence de médecin de prévention depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009.

Vous n'êtes pas sans savoir, que notre Fédération n'a de cesse de revendiquer une présence accrue d'acteurs sociaux au sein de nos structures d'action sociale et tout particulièrement de médecin de prévention dans un contexte de stress et de souffrance au travail dangereusement grandissant.

Si cette situation vaut pour grand nombre de départements y compris ultra-marins, le département de Corse du Sud présente un contexte très particulier, en effet, c'est le médecin de prévention de Perpignan qui se déplace une fois l'an afin de n'assurer que les visites obligatoires.

Face à l'absence de prise en compte sérieuse de leur revendication, les représentants locaux ont décidé de ne plus participer aux instances CDAS et CHSDI, d'autant que par ailleurs, l'année dernière la DPAEP a « récupéré » le véhicule de la délégation qui était mis à disposition de l'assistante sociale et du médecin de prévention.

Je vous demande en conséquence de bien vouloir examiner avec la plus grande attention les conditions dans lesquelles les agents de ce département pourront retrouver très rapidement un accès réglementaire aux services de la médecine de prévention.

Dans l'attente d'une issue que j'ose espérer favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression de ma considération distinguée.



**Le Secrétaire Général**  
Laurent AUBURSIN